



Le marché du travail réunionnais à l'épreuve de la crise sanitaire

Depuis la mi-mars 2020, l'économie réunionnaise subit les conséquences de la crise sanitaire et le confinement mis en place pendant deux mois. La chute de l'activité a eu des répercussions sur le marché du travail, durement touché au 2^e trimestre 2020. Le recours massif à l'activité partielle a certes permis de préserver la plupart des emplois à La Réunion : jusqu'à 37 % des salarié-es ont été concerné-es par ce dispositif en avril et encore 8 % fin juin. Le sous-emploi bondit ainsi pour atteindre 20 % des personnes en emploi au 2^e trimestre, soit deux fois plus qu'au dernier trimestre de 2019. Mais les entreprises ont considérablement réduit leurs embauches et les destructions d'emplois sont malgré tout importantes. À la fin du deuxième trimestre 2020, l'emploi salarié baisse ainsi de 1,6 % par rapport à fin 2019 (- 4 300 emplois), à un rythme un peu moins fort qu'au niveau national (- 2,8 %). Les destructions d'emploi sont concentrées dans le commerce et l'hôtellerie-restauration. Les emplois intérimaires, ajustables à court terme, rebondissent au 2^e trimestre après une forte chute fin mars au moment du confinement. L'activité de la construction se redresse après un trou d'air lié au confinement, de sorte que l'emploi hors intérim y reste stable. Conséquence des destructions d'emploi, les personnes sans emploi qui souhaitent travailler sont de plus en plus nombreuses : 25 % des personnes âgées de 15 à 64 ans sont dans cette situation au 2^e trimestre 2020, soit 3 points de plus que fin 2019. La création d'entreprises semble de son côté avoir surmonté la crise sanitaire.

Daniel Ah-Son, Anne Jonzo, Nathalie Poleya (Insee)

Fin juin 2020, 260 800 salarié-es travaillent à La Réunion, secteurs privé et public confondus. L'emploi baisse de nouveau ce trimestre : - 0,9 % après - 0,7 % au trimestre précédent (*figure 1*). Avec 4 300 emplois perdus sur les six premiers mois de l'année, La Réunion retombe au niveau d'emploi d'il y a un an. Les destructions d'emploi depuis fin 2019 (- 1,6 %) sont cependant moindres qu'au niveau national (- 2,8 %).

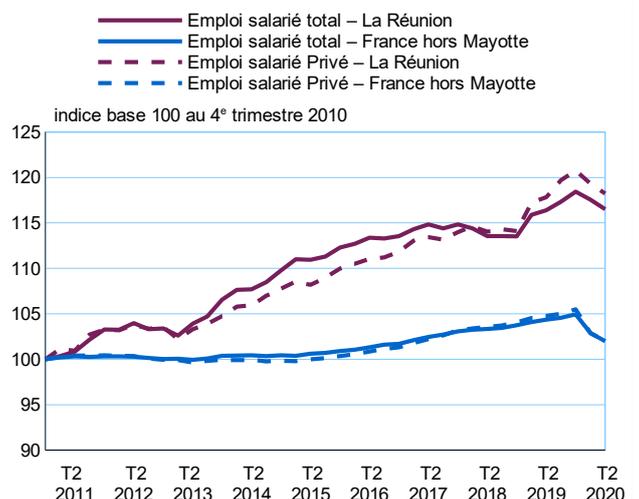
L'intérim rebondit fin juin

Dans l'ensemble des secteurs - industrie, construction, services marchands ou non marchands -, les entreprises réalisent des ajustements de court terme grâce à l'intérim. Ainsi, les emplois intérimaires rebondissent fin juin 2020, après avoir chuté fin mars au moment du confinement. Les 800 emplois retrouvés ne compensent toutefois pas les 1 400 emplois perdus au trimestre précédent (*figure 2*).

En revanche, hors intérim, la baisse de l'emploi salarié s'accélère : - 3 200 emplois fin juin, après - 600 au trimestre précédent.

1 Chute de l'emploi liée au confinement, à La Réunion comme ailleurs

Évolution de l'emploi salarié



Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.
Champ : emploi salarié total et emploi privé, à La Réunion et en France hors Mayotte.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Hors intérim, une baisse de l'emploi malgré le recours à l'activité partielle

L'hébergement-restauration est le secteur le plus touché ce trimestre : - 700 emplois, après - 200 au trimestre précédent. Pourtant, l'activité partielle (y compris arrêt de travail, arrêt maladie et garde d'enfants) continue à y être répandue : 27 % de ses salarié-es en bénéficient fin juin, contre 8 % sur l'ensemble des secteurs. Mais les embauches y sont devenues rares : les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sont cinq fois moins nombreuses qu'au deuxième trimestre 2019.

Le commerce perd 500 emplois, après en avoir perdu 700 au trimestre précédent. Les services aux ménages (essentiellement les associations) perdent 400 emplois après en avoir perdu 200 au trimestre précédent. Dans ces secteurs aussi, les embauches sont deux fois moins nombreuses qu'au 2^e trimestre 2019. Au total, sur l'ensemble des services marchands, hors intérim, le repli de l'emploi est ainsi plus fort qu'au premier trimestre : - 1,6 % (- 1 800 emplois) après - 1,0 % au trimestre précédent (- 1 200 emplois).

Dans la construction, l'emploi salarié hors intérim reste stable (*figure 3*). Le recours à l'activité partielle ou aux arrêts de travail a été particulièrement important dans ce secteur, ce qui a permis de préserver les emplois. Fin mars, 67 % des salarié-es de la construction étaient concerné-es ; en avril ils étaient 49 % (*figure 4*). Fin juin en revanche, ils ne sont plus que 4 % à être en activité partielle ou en arrêt.

Depuis le début de l'année, l'emploi est également stable dans les services aux entreprises et dans l'agriculture. En revanche, il baisse dans l'industrie.

L'emploi dans la fonction publique en forte baisse

Contrairement au trimestre précédent, l'emploi salarié chute dans le public : - 0,8 %, soit - 700 emplois. La crise sanitaire a en effet limité le renouvellement des contrats à durée limitée, notamment des contrats aidés. À La Réunion, 9 300 personnes bénéficient fin juin des contrats aidés « Parcours emploi compétences » (PEC), soit 900 de moins que fin mars.

2 L'emploi rebondit dans le secteur de l'intérim

Niveau et évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité détaillé à La Réunion

	Emploi salarié (en milliers)	Évolution trim. (en %)	Évolution annuelle (en %)
Ensemble	260,8	- 0,9	0,1
Privé	176,0	- 0,9	0,4
Public	84,8	- 0,8	- 0,4
<i>Par secteur d'activité</i>			
Agriculture	3,0	0,4	0,9
Industrie, dont	18,1	- 2,4	- 0,6
Agro-alimentaire	6,9	- 3,1	- 1,9
Construction	14,6	- 0,3	0,5
Tertiaire marchand	116,3	- 0,9	0,0
Commerce	33,8	- 1,5	- 1,0
Transports	12,4	- 1,2	- 1,3
Hébergement - restauration	9,3	- 6,7	- 3,3
Information et communication	3,8	- 1,3	- 2,5
Services financiers	6,3	- 0,6	2,3
Services immobiliers	1,9	0,0	- 0,8
Services aux entreprises*	23,8	0,2	3,7
Intérim	3,7	27,3	- 10,0
Services aux ménages	21,1	- 2,1	2,0
Tertiaire non marchand	108,9	- 0,8	0,2

* hors intérim

Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre. L'évolution trimestrielle compare le trimestre en cours au trimestre précédent, l'évolution annuelle compare le trimestre en cours au même trimestre de l'année précédente

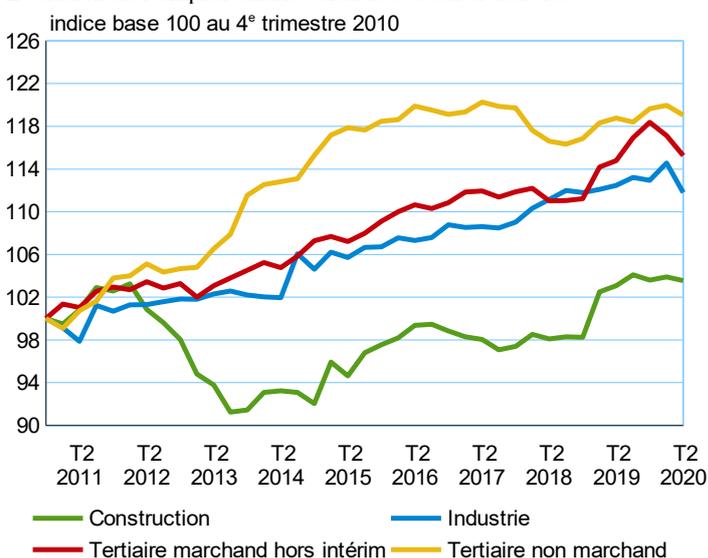
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Baisse du chômage en trompe-l'œil

Au 2^e trimestre 2020, le taux de chômage à La Réunion s'établit à 14 % de la population active. Il baisse de 6 points par rapport au dernier trimestre 2019 (*figure 5*). Au niveau national, le chômage concerne 7,1 % de la population active, soit 1 point de moins que fin 2019.

3 L'emploi résiste dans la construction

Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité



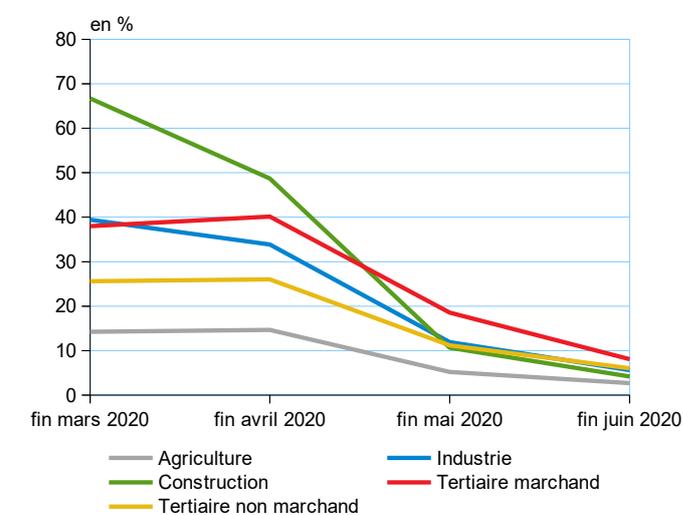
Champ : emploi salarié dans le secteur de la construction, de l'industrie et dans le tertiaire marchand hors intérim et non marchand à La Réunion

Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

4 Recours massif à l'activité partielle pendant le confinement

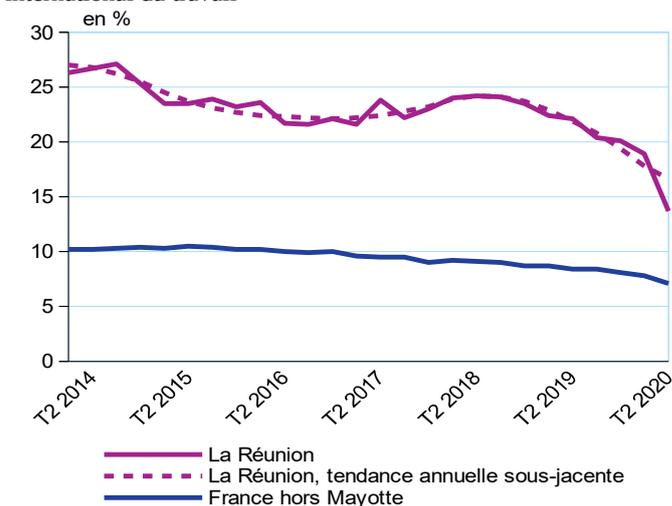
Part des salariés en activité partielle (y compris arrêt de travail, arrêt maladie et garde d'enfants) par secteur d'activité



Source : Insee, déclaration sociale nominative (DSN).

5 Une baisse du chômage liée au confinement des personnes sans emploi

Estimation du taux de chômage trimestriel au sens du Bureau international du travail



Note : CVS en moyenne trimestrielle.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT.

Cette nette baisse du chômage, dans un contexte où l'emploi chute fortement, est inhérente à la définition même du chômage et s'observe dans toutes les régions. De fait, un chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) est une personne âgée de 15 ans ou plus qui satisfait aux trois critères suivants : elle est sans emploi pendant une semaine donnée ; elle est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir ; elle a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

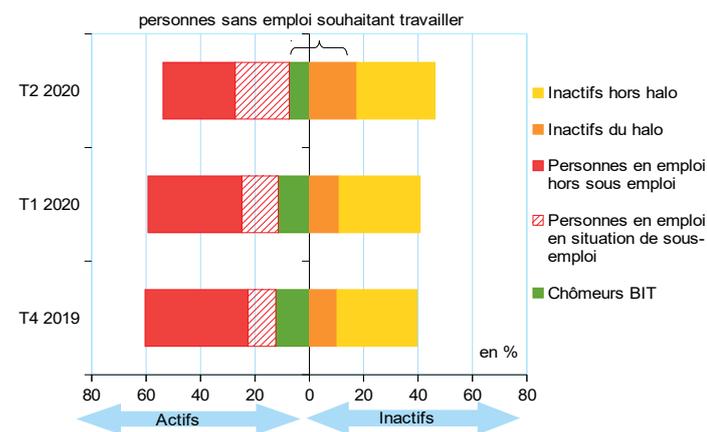
Au 2^e trimestre 2020, le net recul du chômage au sens du BIT ne traduit pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi (cf. [note d'éclairage dédiée aux effets de la crise sanitaire sur le marché du travail](#)). En effet, pendant le confinement, les personnes sans emploi ont réduit leurs recherches actives d'emploi, notamment celles dont le secteur d'activité privilégié est à l'arrêt.

Principale contrepartie de la baisse du chômage, le halo autour du chômage s'envole au deuxième trimestre

Les personnes souhaitant un emploi sans être considérées au chômage constituent le halo autour du chômage : 18 % des Réunionnaises et des Réunionnais âgés de 15 à 64 ans sont dans cette situation au 2^e trimestre 2020, soit 8 points de plus qu'au dernier trimestre 2019 ([figure 6](#)). Cette forte augmentation du halo concerne principalement les personnes qui se déclarent disponibles pour travailler mais ne sont pas en recherche active d'emploi. Cette hausse exceptionnelle fait plus que compenser la baisse du chômage : parmi les personnes sans emploi souhaitant travailler, un grand nombre n'ont pas recherché activement un emploi du fait du confinement et de l'arrêt de l'activité de nombreux secteurs. De ce fait, ils basculent du chômage vers son halo. Au final, les personnes sans emploi qui souhaitent travailler constituent 25 % de l'ensemble de la population des 15-64 ans, soit trois points de plus que fin 2019.

6 Bascule du chômage vers son halo

Répartition des personnes âgées de 15 ans à 64 ans selon leur situation par rapport à l'emploi



Source : Insee, enquête Emploi en continu.

Le sous-emploi bondit à un niveau inédit du fait de l'activité partielle

D'ordinaire, le sous-emploi concerne essentiellement les personnes employées à temps partiel qui souhaitent travailler davantage. Au 2^e trimestre 2020, le sous-emploi bondit pour atteindre 20 % des personnes en emploi, soit deux fois plus qu'au dernier trimestre 2019. Cette hausse est due à la forte augmentation du nombre de personnes en emploi (à temps plein ou à temps partiel) qui déclarent des journées non travaillées en raison d'un chômage partiel, dans le cadre du dispositif exceptionnel d'activité partielle pour maintenir les salariés en emploi.

Les autorisations de construction repartent à la hausse

En un an, d'août 2019 à juillet 2020, 7 700 logements ont été autorisés à la construction à La Réunion, soit 4 % de plus qu'à la même période un an auparavant ([figure 7](#)). Les autorisations de

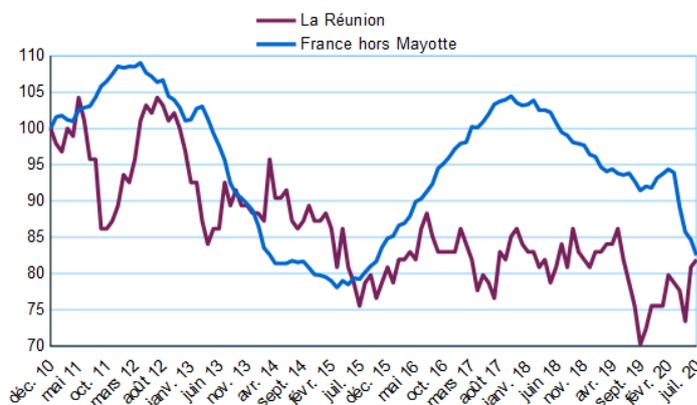
logements collectifs progressent de 17 %. En revanche, les projets de constructions de logements individuels se réduisent (- 5 %).

Au niveau national, la conjoncture est moins favorable : les autorisations de construire diminuent de 12 % sur la période. Les ouvertures de chantier sont également en baisse (- 7 %).

À La Réunion, le nombre estimé de logements mis en chantier chute de 4 % entre août 2019 et juillet 2020 par rapport à la même période un an plus tôt. Sur un an, 6 500 logements ont été commencés. La baisse des ouvertures de chantiers est plus marquée pour les logements individuels (- 6 %) que pour les logements collectifs (- 3 %).

7 La construction de logements neufs rebondit

Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDES, Sit@del2.

La création d'entreprise surmonte la crise

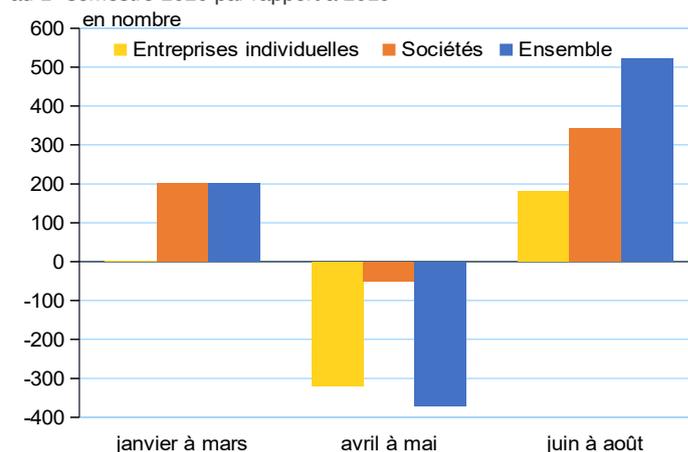
En avril, au cœur du confinement de la population, le nombre d'immatriculations d'entreprises chute fortement ([figure 8](#)). Mais il repart fortement à la hausse dès juin, rattrapant ainsi le déficit de créations lié au confinement. En cumulé, d'avril à août 2020, il augmente même de 5 % par rapport à la même période de 2019, alors qu'il diminue de 4 % au niveau national.

La hausse est plus importante sur l'ensemble de l'année (8 %), en raison d'un nombre d'immatriculations supérieur de 11 % au 1^{er} trimestre 2020, comparé au 1^{er} trimestre 2019.

Le dynamisme est plus marqué pour les immatriculations de sociétés que pour les entreprises individuelles, ce qui est en partie dû à un rattrapage du retard dans l'immatriculation des sociétés. Le nombre de créations de sociétés avait nettement diminué en 2018 et au 1^{er} semestre 2019, vraisemblablement en lien avec les délais allongés de plusieurs mois pour être enregistrées au registre du commerce et des sociétés. À compter de septembre 2019, des mesures ont été prises pour réduire les délais de création et rattrapé les retards, avec notamment la mise en place d'un greffe privé. ■

8 Les créations d'entreprises repartent à la hausse dès juin

Évolution des créations d'entreprises à La Réunion par catégorie juridique au 1^{er} semestre 2020 par rapport à 2019



Note : données brutes.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

Une reprise progressive dans un contexte d'incertitudes

Dans les économies touchées au printemps par l'épidémie, l'activité se relève progressivement de sa chute du deuxième trimestre, liée à l'instauration des mesures de restrictions sanitaires. Ce rebond prend des configurations qui peuvent varier selon les pays. Dans les pays occidentaux, la demande intérieure s'est redressée avec l'allègement des restrictions et les mesures de soutien aux ménages. De son côté, l'activité chinoise est portée par le dynamisme de sa production et de ses exportations, mais la consommation intérieure reste en retrait. La reprise dans le monde pourrait toutefois ralentir à l'automne, dans un contexte d'incertitudes autour d'une résurgence de l'épidémie qui entraînerait de nouvelles mesures sanitaires, et de la tenue des élections américaines.

La reprise entamée à la levée du confinement pourrait marquer le pas d'ici la fin de l'année

Depuis la levée des mesures de restrictions, l'activité a entamé une reprise graduelle. Au troisième trimestre, la plupart des secteurs ont progressivement retrouvé un niveau d'activité proche de celui d'avant-crise, mais certains restent pénalisés par les effets de la crise sanitaire (transport aérien de voyageurs, hébergement et restauration, activités culturelles, ...). La consommation des ménages, en net rebond dès la fin du confinement, se serait globalement maintenue durant l'été à un niveau proche de celui d'avant-crise.

Au quatrième trimestre, les incertitudes quant à la résurgence de l'épidémie conduiraient à un essoufflement de la reprise. Les secteurs les plus touchés par la crise pourraient voir leur activité se dégrader du fait des mesures de restrictions, et la consommation pourrait fléchir. En fin d'année, après un vif rebond au troisième trimestre (+16 % par rapport au deuxième), le PIB français resterait stable, 5 % environ en dessous de son niveau d'avant-crise. Sur l'année 2020, il se contracterait d'environ 9 %.

Alertissements

L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

Sont compris dans l'emploi les salariés qui, avec la crise sanitaire, se sont trouvés en situation d'activité partielle ou d'arrêt-maladie (y compris pour garde d'enfant).

Les informations déclarées dans la DSN correspondent à de l'activité partielle réellement consommée au cours du mois de la déclaration, ce qui explique que le volume de salariés concernés soit inférieur au nombre de salariés ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable.

Méthodes

Les **estimations trimestrielles de l'emploi salarié** sont élaborées à partir de différentes sources :

- les déclarations de cotisations sociales des établissements faites aux Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf) et Caisses générales de sécurité sociale (CGSS), soit sous forme de bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), soit de déclarations sociales nominatives (DSN) ;
- les fichiers de paie pour les personnels de la fonction publique d'État ;
- les déclarations de cotisations sociales collectées par la mutualité sociale agricole (MSA) ;
- les déclarations d'emploi des particuliers employeurs provenant de trois formalités administratives : déclaration nominative simplifiée (DNS), chèque emploi service universel (Cesu) et prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) ;
- les déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire (ETT) adressées à Pôle emploi, auxquelles se sont progressivement substituées les déclarations sociales nominatives (DSN) à compter de mi-2016.

Le champ des taux de chômage localisés couvre à présent les DOM (hors Mayotte) sur une période débutant au premier trimestre 2014. Les informations sur le **taux de chômage et les situations par rapport à l'emploi** sont issues principalement de l'enquête emploi en continu.

Définitions

Les **services aux entreprises** correspondent aux activités scientifiques et techniques, qui regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux activités de services administratifs et de soutien, qui regroupent les activités liées à l'emploi (hors intérim), aux agences de voyage, aux activités de location et à la sécurité.

Les **services aux ménages** sont majoritairement composés des activités des organisations associatives. Ils comportent également les activités d'arts et spectacles, des activités récréatives et d'autres services personnels.

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10, rue Demarne – CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédacteur en chef :
Ravi Baktavatsalou

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) » ;
- [Tableau de bord économique de La Réunion, Cerom, septembre 2020](#) ;
- [Comptes économiques rapides de La Réunion en 2019 - La croissance se redresse légèrement, Note Cerom, juin 2020](#) ;
- « [Nouvelle évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire : L'activité se redresse progressivement en juin 2020](#) », *Note Cerom*, juillet 2020 ;
- [Points de conjoncture national de l'Insee en 2020](#), octobre 2020.



Insee
Mesurer pour comprendre